



PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

CABINET DU PRÉFET
BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

Créteil, le **27 SEP. 2019**

Le Préfet du Val-de-Marne

à

**Mesdames et Messieurs les Maires du
département**

En copie :

**Madame la Sous-Préfète de L'Haÿ-les-Roses
Monsieur le Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne**

Objet : Journée de deuil national à la suite du décès de M. Jacques CHIRAC, ancien
Président de la République

Comme suite au décès de Monsieur Jacques Chirac, ancien Président de la République, il a été décidé par le Président de la République de faire de lundi 30 septembre prochain une journée de deuil national.

C'est pourquoi, je vous saurais gré de bien vouloir veiller à ce que les drapeaux soient mis en berne pendant cette journée sur tous les bâtiments et édifices publics.

Par ailleurs, par instruction du Premier Ministre, les services publics relevant de l'État observeront à 15h00 un moment de recueillement permettant aux agents de s'associer à ce deuil national.

Il vous reviendra, le cas échéant, de vous inscrire dans ce moment de recueillement selon les modalités qu'il vous appartiendra de fixer.

**Pour le Préfet, par délégation,
La Sous-Préfète, Secrétaire Générale
Adjointe**



Cécile GENESTE